

Coup de théâtre à la CCBA (Nogaro)

Vincent Gouanelle élu président contre Élisabeth Dupuy-Mitterrand



Coup de théâtre à la CCBA (Nogaro)

C'est un coup de tonnerre à la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA). Mercredi 15 juillet 2020, pour la séance d'installation du conseil communautaire de 41 membres issu des élections municipales, Vincent Gouanelle, par ailleurs conseiller départemental du Grand-Bas-Armagnac, a été élu président par 25 voix contre 16 à la présidente sortante, Élisabeth Dupuy-Mitterrand.

Un premier fait attire l'attention de l'observateur : le bruit courait qu'il y aurait 3 candidats à la présidence. Or, il y en a eu seulement 2. Il paraît probable que la présidente sortante aurait eu plus de chances d'être réélue s'il y avait eu 3 candidats...

Des causes de ce changement

En écoutant ce que disent les conseillers communautaires et certains habitants de Nogaro, il semble qu'il y ait deux causes principales à l'échec de la présidente sortante :

trop peu d'investissements dans la voirie,

la crainte du lourd fardeau financier que provoquerait la création du fameux bassin nordique alimenté en eau chaude naturelle fossile ; ce projet semble avoir suscité une forte opposition.

L'élection du président est dirigée par Jean-Marie Verrier, maire d'Arblade-le-Haut, en sa qualité de doyen d'âge. Il est assisté par David Lacoste, maire de Luppé-Violles et benjamin des conseillers, et par Loïc Bombelli, directeur général des services de la CCBA.

Un virage vers le centre-droit

Une fois installé, Vincent Gouanelle propose et obtient que soient élus 5 vice-présidents de commissions (contre 6 précédemment).

On remarque que la direction de la CCBA prend un virage vers le centre-droit avec son président, avec Jean Duclavé, maire de Magnan (il y a 6 ans rival malheureux d'Élisabeth Dupuy-Mitterrand pour la présidence de la CCBA), avec Bernard Hamel, qui était dans l'opposition à Christian Peyret (maire de Nogaro) et qui a intégré sa liste en 2020. Et Bernard Hamel a probablement voté pour Vincent Gouanelle.

Pour l'élection des vice-présidents des commissions (que le président préside de droit), on s'attendait à plusieurs candidats pour chacun. Il n'en a rien été : il n'y a eu, pour chaque poste, que le candidat présenté par Vincent Gouanelle. Tous ont été élus au 1er tour avec un score allant de 24 à 22 voix contre des bulletins blancs et des bulletins nuls pour 41 votants :

Patricia Galabert (maire du Houga) par 24 voix : enfance-jeunesse,

Jean Duclavé par 23 voix : tourisme et culture,

Pierre Cazères (maire d'Espas) 22 voix : voirie,

Bernard Hamel (conseiller municipal à Nogaro) 22 voix : aménagement du territoire,

Éric Artigole (maire de Saint-Martin-d'Armagnac) 22 voix : économie et finances.

Les deux candidats à la présidence se sont longuement expliqués avant le scrutin. Élisabeth Dupuy-Mitterrand, qui a parlé après Vincent Gouanelle, a fait un discours sans notes, très charpenté, où elle a énuméré ce qui a été réalisé pendant son mandat, les difficultés rencontrées et les projets pour l'avenir.

Le candidat se présente comme « le rejeton de cette terre de mousquetaires qui ai appris que l'engagement n'était jamais vain quand il était mené avec sincérité ». Il veut un développement équilibré du territoire et des services « optimisés » pour les habitants. Il souligne qu'être un élu local « c'est être responsable du denier public » et être un passeur de projets « pour permettre à notre jeunesse de ne pas se résigner à quitter la terre de ses aïeux ».

Il fait valoir son expérience au conseil départemental depuis 2015, de la direction générale des services de la commune d'Éauze et compte s'appuyer sur trois projets :

- le développement équilibré du territoire,
- le fonctionnement optimisé de services efficients,
- un socle de valeurs partagées.

Le développement équilibré du territoire - « La compétence économique de la CCBA n'est pas suffisamment activée pour accompagner un tissu économique, aux enjeux lourds et fragilisés ». Une cellule de soutien sera créée, composée d'élus, d'acteurs économiques et d'un agent dédié : « initiative majeure pour un nouvel élan de développement ». Ainsi émergeront des projets structurants – toujours concertés – notamment en matière de fiscalité. Le développement numérique et téléphonique sera poussé.

Le fonctionnement optimisé de services efficients – Priorité à l'enfance et à la jeunesse. Priorité à l'amélioration des routes, d'où une nécessaire révision budgétaire. Sans oublier l'amélioration de l'habitat, la mutualisation de l'achat de matériels et la mise en réseau des activités culturelles et sportives.

Un socle de valeurs partagées – C'est-à-dire rassemblement, proximité et concertation dans un souci d'équité. Avec le pragmatisme et le bon sens paysan. Et l'ouverture vers les autres collectivités.

Vincent Gouanelle conclut : « La communauté de communes ne doit pas être l'ennemie des communes qui la composent ».



Jean-Marie Verrier, encadré par Loïc Bombelli et David Lacoste, préside au 1er scrutin



Élisabeth Dupuy-Mitterrand pendant son discours (à côté, Julie Boschi, secrétaire)



Vincent Gouanelle pendant son discours



Des conseillers nogaroliens avant la réunion



Philippe Sauques (Monlezun-d'Ac), Laurent Lamothe (Sorbets), Elisabeth Dupuy-Mitterrand, Jean Ducéré (Monguilhem) et Benoît Hébert (Salles-d'Ac)



Jean-Marie Mengelle, maire de Bétous



Patrick Lasalle (maire de Laujuzan) et Bernard Sempé (maire de Loubédats)



Éric Artigole (maire de Saint-Martin-d'Ac), Jean Duclavé, Vincent Gouanelle, Patricia Galabert, Pierre Cazères et Bernard Hamel